


La complexité morphologique du bèrè : une analyse du nominal composé et du syntagme nominal

Assouan Pierre ANDRDOU* 
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
pierreandredou@yahoo.fr

Reçu: 05/03/2025,

Accepté: 12/10/2025,

Publié: 10/12/2025

The Morphological Complexity of bèrè: A Study of Nominal Compounds and Nominal Syntagms

ABSTRACT: *Determining the status of complex constructions is a recurring challenge in the study of African languages (Guérin, 2016). This phenomenon, particularly frequent in the bèrè language, facilitates the formation of both nominal compounds and nominal syntagms. The present research addresses this issue, positing that while these two lexical formation processes are closely related and often difficult to distinguish, a clear distinction does exist between them. Indeed, both involve the combination of at least two lexemes, each with an autonomous existence in the language, to create a third entity. This study provides a thorough descriptive analysis of these constructions, shedding light on the crucial question of differentiating between compound words and compound syntagms. A morphosyntactic analysis of complex nominal structures in bèrè serves as the empirical basis for establishing this distinction. Only an approach that integrates morphological, syntactic, and semantic criteria can elucidate this subtle differentiation. The findings reveal that, unlike syntagms, nominal compounds exhibit both morphological and semantic characteristics indicative of compactness*

KEYWORDS: bèrè, composition, complex constructions, morphological, morphosyntax

RÉSUMÉ : *La détermination du statut des constructions complexes constitue un enjeu récurrent dans les langues africaines (Guérin, 2016). Ce processus, relativement fréquent dans la langue bèrè, permet de former à la fois des composés nominaux et des syntagmes nominaux. La présente recherche se focalise sur cette problématique, en posant l'hypothèse qu'il existe une distinction nette entre les composés nominaux et les syntagmes nominaux, bien que ces deux procédés de création lexicale soient étroitement liés et souvent difficiles à différencier. En effet, ils consistent tous deux à combiner au moins deux lexèmes dotés d'une existence autonome dans la langue pour en créer un troisième. Ce travail propose une analyse descriptive approfondie de ces constructions, mettant en lumière la question cruciale de la distinction entre mots composés et syntagmes composés. L'analyse morphosyntaxique des nominaux complexes en bèrè sert de fondement empirique pour établir cette distinction. Seule une approche reposant sur des critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques permet d'éclaircir cette nuance. Les résultats obtenus montrent que contrairement aux syntagmes, les composés nominaux présentent des caractéristiques de compacité tant morphologique que sémantique.*

MOTS-CLÉS : bèrè, composition, constructions complexes, morphologique, morphosyntaxique

* Auteur correspondant

Introduction

Il existe une littérature abondante sur les structures complexes des langues, témoignant de l'intérêt croissant des linguistes pour la manière dont les éléments linguistiques s'organisent et interagissent. Dans cette problématique, certains auteurs se sont particulièrement penchés sur la dichotomie entre composé et syntagme, soulignant les distinctions essentielles qui existent entre ces deux catégories (Bouvier 2000 ; Guérin 2016). Cette analyse permet de mieux comprendre comment les composés, souvent perçus comme des unités lexicales autonomes, diffèrent des syntagmes, qui sont des constructions syntaxiques plus flexibles. En outre, l'exploration de l'ordre des constituants et de leur typologie enrichit notre compréhension des mécanismes sous-jacents à la formation des structures complexes. Cette opposition conceptuelle est matérialisée par deux types de constructions : les prédicats complexes et les nominaux complexes. Dans les travaux de linguistique concernant les constructions complexes, les nominaux sont de plus en plus discutés. Ils sont abordés sous des angles variés par des chercheurs comme Klimkowski (2001), Rosenberg (2008) en termes de classification typologique.

Le bèré¹, langue en danger parlée, par une petite communauté de trois villages situés, au centre-nord de la Côte d'Ivoire, connaît également l'opposition conceptuelle composé / syntagme.

Dans ce travail, nous adoptons pour la morphologie compositionnelle. A la croisée de la morphologie et de la syntaxe, cette théorie s'appuie sur la notion de mot composé. A propos de « mot composé », Villoing (2003) soutient que cette étiquette ne renvoie pas à une dénomination figée et est utilisée, dans le domaine de la littérature de façon générale, pour désigner des structures lexicales complexes analysées selon points de vue divergents. Certes, les approches de la composition sont multiples, cependant, à la suite de Corbin (1992), on peut reconnaître deux tendances majeures:

- une tendance qui s'intéresse aux « mots composés » du point de vue de leur identification en tant qu'unités lexicales ;
- et une tendance qui s'y intéresse du point de vue de leur mode de formation.

La première pouvant identifier les différentes propriétés séquentielles des mots qui accèdent au statut d'unité lexicale; on cherche ainsi à évaluer dans quelle mesure les séquences nominales:

- répondent aux propriétés syntaxiques du syntagme nominal,
- présentent un sens compositionnel par rapport au sens de ses constituants,
- et constituent une unité lexicalisée, intégrée au stock lexical d'une communauté linguistique.

Le second type d'approche s'intéresse à la manière dont les séquences complexes lexicalisées sont construites. Le présent article se consacre à une analyse des composés et des syntagmes nominaux. Cependant, il convient de s'interroger sur les problèmes que soulèvent les nominaux complexes. Quelles sont les critères permettant de distinguer un composé d'un syntagme nominal en bèré? Quel est l'ordre des constituants ainsi que leur typologie? Ces interrogations constituent donc des enjeux fondamentaux de cette étude.

1. Matériels et méthodologie

Le matériel et la méthodologie constituent une assise solide pour la recherche, articulant des stratégies de collecte et des critères rigoureux de sélection qui permettent une exploration approfondie et méthodique des problématiques étudiées. En précisant avec clarté le matériel utilisé et les démarches méthodologiques adoptées, le chercheur garantit la reproductibilité de son étude ainsi que la validité et la fiabilité des résultats

¹Le bèré est une langue en danger. Elle fait face à la pression exercée par le koro, langue majoritairement parlée dans cette aire géographique.

obtenus. Cette transparence méthodologique facilite par ailleurs l'évaluation critique et la réplication par la communauté scientifique.

Le matériel peut inclure divers supports et outils, tels que des questionnaires, des guides d'entretien, des corpus textuels ou encore des bases de données. La méthodologie, pour sa part, décrit avec précision les étapes et procédés employés : méthodes d'échantillonnage, procédures de codage et d'analyse des données, recours à des outils statistiques, entre autres. En somme, ces deux éléments forment les fondements d'une recherche à la fois rigoureuse et crédible. Leur description détaillée et explicite est indispensable pour garantir la qualité, la robustesse et la fiabilité des résultats.

1.1. Matériels

Pour mener à bien cette étude, divers matériaux, dont des enregistrements audios et des données écrites, ont été utilisés afin de collecter des données variées et pertinentes. Les enregistrements audios constituent un élément central de cette recherche, car ils permettent de capter les nuances de la langue parlée ainsi que les variations dialectales spécifiques à la région du Tiénougoué. En menant plusieurs séances d'élicitation auprès de locuteurs natifs du village de Bonosso, nous avons pu recueillir directement auprès des populations locales un corpus riche de deux cent soixante (216) complexes nominaux. Ces données orales sont essentielles pour comprendre comment les locuteurs utilisent leur langue dans des contextes authentiques. L'utilisation des enregistrements audio présente de nombreux avantages dans les études linguistiques. Tout d'abord, ils permettent de capturer fidèlement les interactions linguistiques, offrant une représentation authentique du discours oral. Ce type de support ne se limite pas au contenu verbal : il inclut également des éléments paralinguistiques tels que l'intonation, le rythme et les pauses, qui jouent un rôle essentiel dans la communication. Grâce à ces enregistrements, il est possible d'analyser en détail les structures grammaticales et lexicales employées par les locuteurs natifs, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des spécificités de leur langue. En outre, les enregistrements audios offrent la possibilité de réécouter les données, ce qui constitue un atout pour la vérification et la validation des analyses effectuées. Ils permettent également de repérer les nuances ou les détails qui auraient pu échapper à une observation initiale. Ces enregistrements apparaissent donc une analyse plus rigoureuse et approfondie, en impliquant les risques d'erreurs ou de biais dans l'interprétation des données. Par ailleurs, ce support est particulièrement utile pour l'étude des variations dialectales et des phénomènes d'interaction sociale. Les enregistrements permettent d'étudier comment les locuteurs adaptent leur discours en fonction des contextes, des interlocuteurs ou des situations. Ils offrent ainsi une ressource précieuse pour explorer la richesse et la complexité des langues vivantes, tout en documentant des aspects souvent différents.

Les données écrites occupent également une place centrale dans cette étude, complétant de manière significative les enregistrements audios. Une partie importante de ces données a été tirée de la thèse de Tioté (2018), qui constitue une ressource précieuse pour l'analyse linguistique. Cette thèse offre un cadre théorique solide ainsi qu'une documentation historique approfondie sur les pratiques linguistiques de la région, permettant ainsi de situer les phénomènes.

En s'appuyant sur ces données écrites, il devient possible de comparer les relevés contemporains dans les éléments d'enregistrement audio avec des descriptions antérieures, afin de repérer les évolutions linguistiques ou les constantes au sein de la langue étudiée. Ces écrits fournissent également des informations complémentaires, telles que des exemples de lexique, des structures grammaticales ou des descriptions de discours formels, souvent difficiles à observer dans des contextes spontanés.

La combinaison des données orales et écrites permet d'adopter une approche globale et nuancée. Les enregistrements audios apportent une perspective vivante et dynamique, reflétant les usages actuels de la langue dans des contextes réels, tandis que les écrits fournissent une profondeur historique et théorique essentielle. Ensemble, ces deux sources offrent une compréhension plus complète des pratiques linguistiques et culturelles de la région. Cette synergie entre oralité et écriture renforce la richesse et la

précision de l'analyse, tout en mettant en lumière les interactions entre tradition et modernité dans les pratiques langagières

1.2. Méthodologie

La première étape de cette méthodologie implique la collecte de données par le biais de l'observation et d'entretiens semi-directifs et de groupes de discussion.

L'observation, selon Ghiglione et Matalon (1978, 11), se définit comme « un regard porté sur une situation sans que celle-ci soit modifiée, regard dont l'intentionnalité est de nature très générale et agit au niveau du choix de la situation et non au niveau de ce qui doit être observé dans la situation, le but étant le recueil des données afférentes à la situation ». Cette méthode vise principalement à recueillir des données pertinentes relatives à la situation étudiée. Dans le cadre de notre recherche, nous distinguons deux types d'observation : l'observation directe et l'observation indirecte.

L'observation indirecte repose sur l'analyse de documents écrits disponibles ou sur les contributions d'experts dans le domaine concerné. Elle joue un rôle crucial dans la collection de textes, qu'ils soient écrits ou oraux, tout en offrant une perspective sur l'organisation du milieu de recherche. Par cette approche, nous pouvons mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit notre étude.

En revanche, l'observation directe constitue un pilier fondamental de notre démarche. Elle permet une immersion dans les pratiques linguistiques et culturelles des communautés étudiées. Contrairement aux enregistrements audios ou aux données écrites, cette méthode offre une perspective en temps réel sur les interactions sociales et les contextes d'utilisation de la langue. Elle permet également de capter des éléments non verbaux tels que les gestes, les expressions faciales et les attitudes corporelles, enrichissant ainsi notre compréhension des échanges.

Parallèlement à ces méthodes d'observation, les entretiens jouent un rôle essentiel dans la collecte de données qualitatives. Nous pouvons classer ces entretiens en trois catégories : non directifs, semi-directifs et directifs. Selon Castarède (1983, 118), cette classification repose sur deux facteurs principaux : « le degré de liberté dans l'entretien » et « le niveau de profondeur ». L'entretien non directif permet aux informateurs de s'exprimer librement sur un sujet donné. Dans notre recherche, cela a impliqué que nos informateurs traitent des nominaux complexes sans orientation préalable de notre part, leur laissant ainsi toute latitude pour partager leurs réflexions et connaissances.

L'entretien semi-directif, selon Blanchet (1985, 8) « désigne habituellement l'utilisation d'un guide d'entretien conjointement à une conduite « non directive ». C'est le type d'entretien pendant lequel « l'enquêteur connaît tous les thèmes sur lesquels il doit obtenir les réactions de l'enquêté, mais l'ordre et la manière dont il les introduira sont laissés à son jugement, la consigne de départ étant seule fixée » comme le souligne Ghiglione et Matalon (1978, 58). Après une consigne initiale, des questions sont posées mais avec parcimonie (Chilande 1983). Ce type d'entretien permet d'explorer plus en profondeur les aspects qui nous intéressent tout en s'appuyant sur les données collectées lors des observations préalables.

Enfin, l'entretien direct est entièrement structuré à l'avance et se concentre sur des objectifs spécifiques. Les questions y sont soigneusement préparées afin d'obtenir des réponses précises qui complètent le corpus existant. Ce type d'entretien requiert que l'enquêteur ait déjà analysé ses données pour distinguer ce qui est essentiel pour la recherche.

La deuxième étape de la méthodologie, centrée sur l'édition et l'annotation du corpus, est cruciale pour garantir la qualité et la pertinence des données linguistiques. Cette étape comprend plusieurs sous-processus essentiels, notamment la transcription des données orales ainsi que le nettoyage et le formatage des textes. Chacune de ces étapes joue un rôle fondamental dans la préparation du corpus pour une analyse approfondie.

La transcription a pour but de convertir les données orales en un format écrit qui reflète fidèlement les caractéristiques de la langue parlée, ce qui est essentiel pour analyser les constructions complexes dans

leur contexte d'utilisation. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées, dont la transcription textuelle, qui note chaque mot prononcé, y compris les hésitations et les pauses, permettant ainsi de capturer le rythme et l'intonation du discours. Dans certains cas, une notation phonétique peut être employée pour représenter des sons spécifiques qui ne se traduisent pas facilement par écrit, ce qui est particulièrement pertinent pour les langues en danger. De plus, des logiciels comme ELAN ou Transcriber facilitent le processus en synchronisant le texte avec l'audio, préservant ainsi le contexte original.

Une fois la transcription initiale réalisée, il est essentiel de vérifier sa fidélité par rapport à l'enregistrement audio. Cela peut impliquer une réécoute attentive des enregistrements pour comparer le texte transcrit avec l'audio afin de s'assurer qu'aucun mot ou nuance n'a été omis. La collaboration avec des locuteurs natifs dans ce processus de vérification est également bénéfique ; leur expertise peut aider à identifier des erreurs ou des interprétations erronées, garantissant ainsi une représentation précise de la langue.

Le nettoyage et le formatage du corpus sont essentiels pour préparer les données à une analyse efficace. Cette étape vise à éliminer les éléments non pertinents ou erronés qui pourraient fausser les résultats, assurant ainsi la clarté et la cohérence des données. Le processus de nettoyage inclut la correction des erreurs typographiques, telles que les fautes d'orthographe, de grammaire et de ponctuation introduites lors de la transcription. Il implique également la suppression des parties du texte qui n'apportent pas d'informations pertinentes, comme des commentaires hors sujet ou des bruits de fond. De plus, il est crucial de normaliser les termes utilisés dans le corpus pour éviter toute confusion lors de l'analyse, en choisissant une forme standardisée lorsque plusieurs écritures sont possibles.

Pour le formatage du corpus, il est crucial d'organiser les données en sections logiques, comme par type de texte ou par thème, afin de faciliter leur accès et leur analyse. L'utilisation d'un système de balisage permet d'annoter différentes parties du discours, telles que les syntagmes nominaux ou les composés, ce qui aide à identifier rapidement les constructions complexes lors de l'analyse. De plus, il est important que le corpus soit exporté dans un format facilement exploitable par des outils d'analyse linguistique, tels que des fichiers CSV ou XML. Cela simplifie considérablement la phase d'analyse ultérieure.

La dernière étape de la méthodologie est dédiée à l'analyse linguistique des données collectées, un processus qui se divise en deux approches principales : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative.

L'analyse qualitative consiste à examiner en profondeur les constructions complexes pour comprendre leur structure et leur fonction. Cela implique d'étudier les relations entre les éléments du syntagme nominal et du composé, permettant ainsi de dégager des patterns linguistiques significatifs. Cette approche favorise une compréhension nuancée des mécanismes linguistiques en jeu, en mettant l'accent sur le contexte d'utilisation et les variations stylistiques.

D'autre part, l'analyse quantitative utilise des outils statistiques pour mesurer la fréquence d'utilisation de différentes constructions. Cette méthode permet d'identifier des tendances et d'établir des corrélations entre les structures linguistiques et le contexte dans lequel elles apparaissent. En combinant ces deux types d'analyses, il est possible de fournir une vue d'ensemble complète des données, enrichissant ainsi la compréhension des constructions complexes dans la langue étudiée. Cette approche intégrée contribue à une meilleure appréhension des dynamiques linguistiques et des particularités culturelles associées à la langue en danger.

2. Résultats

L'interprétation des résultats constitue une étape clé dans l'analyse linguistique des données collectées, permettant de rassembler les résultats obtenus à partir des analyses qualitatives et quantitatives. Cette synthèse vise à formuler une compréhension globale des constructions complexes dans la langue béré.

L'analyse qualitative se concentre sur l'examen approfondi des constructions complexes, en explorant leur structure et leur fonction. Cela inclut l'étude des relations entre les éléments du syntagme nominal et du composé, ce qui permet de dégager des patterns linguistiques significatifs. Parallèlement, l'analyse

quantitative utilise des outils statistiques pour mesurer la fréquence d'utilisation de différentes constructions, identifiant ainsi des tendances et établissant des corrélations entre les structures linguistiques et le contexte d'utilisation.

2.1. Les nominaux complexes du béré

Nous entendons par « nominaux complexes », des unités linguistiques composées d'un ensemble cohérent de morphèmes, et relativement autonomes d'un point de vue morphosyntaxique. On peut distinguer deux types de nominaux complexes en béré : les composés et les syntagmes. L'intérêt théorique pour ces constructions complexes repose essentiellement sur le fait qu'ils présentent les caractéristiques similaires au niveau définitionnel. En effet, le nom complexe qu'il soit composé ou syntagmatique, est un processus morphologique par lequel deux ou plusieurs unités lexicales de sens différents et susceptibles d'emploi autonomes se combinent pour former un mot répondant à un sens unitaire.

Le principal objectif de cette partie est de situer les nominaux complexes du béré dans une perspective typologique.

2.1.1. Les mots composés

« La composition est un procédé par lequel on forme une nouvelle unité lexicale en unissant deux mots existants et autonomes, contrairement à la dérivation » (Grevisse 1988 , 254). Cette formation, dans le cas échéant, est une juxtaposition des radicaux nominaux. Bien que composées de deux mots ou plus, ces formations fonctionnent en bloc, c'est-à-dire qu'elles se sont lexicalisées. Elles peuvent être qualifiées de mots composés. Par l'entremise de la nature des différentes unités qui rentrent en jeu lors de la composition des noms, il est possible de procéder à l'établissement d'une typologie des différents procédés exploités par la langue. Les composés nominaux de cette langue se présentent essentiellement sous la forme [N N₁-N₂]. La suite

[N N₁-N₂] est attestée par les exemples suivants:

- (1) a. **tò** **kómùà**
poulet poil
« plume »
- b. **gbé** **kià**
arbre enfant
« fruit »
- c. **túmù** **pálā**
eau marmite
« canari »

Au vu des exemples cités ci-haut, on remarque que le composé est une unité lexicale complexe, au plan morphologique. Il opère donc par le truchement de la combinaison de deux unités lexicales (en l'occurrence des noms) de sens différents et susceptibles d'emploi autonomes pour générer un nominal répondant à un sens unitaire. Cela signifie que nous sommes en face de composés endocentriques. Quelle conséquence théorique convient-il de tirer de cette description ?

Il y a, en effet, l'impact sémantique qui typifie la composition endocentrique consistant en une mutation au niveau du sens. Ce procédé ne s'accommode pas de l'impact au niveau catégoriel ou grammatical dans la mesure où les termes de départ débouchent sur la même catégorie lexicale (Scalise 1986 et Brousseau 1990). En dehors des mots composés, on note la présence dans la langue d'autres combinaisons complexes : les syntagmes.

2.1. 2. Les syntagmes nominaux

Le syntagme est un assemblage de deux ou plusieurs morphèmes ou de mots qui se suivent et produisent un sens acceptable. Pour Saussure, « La notion de syntagme s'applique non seulement aux mots, mais aux groupes de mots, aux unités complexes de toute dimension et de toute espèce (mots composés, dérivés, membres de phrase, phrases entières. » (Saussure 1916, 172). Allant dans le même sens, Takassi estime que le syntagme « Diffère du nom simple et du nom à basse dérivée parce qu'il comporte au moins deux bases alors que les autres n'en comportent qu'une. » (Takassi 1996, 535)

Le syntagme se compose donc toujours de deux ou plusieurs unités consécutives. C'est une combinaison qui émane de l'association de deux ou plus de deux noms constituant un ensemble et pouvant assumer les fonctions dévolues au nom. L'analyse des syntagmes déterminatifs sera abordée dans ce présent travail. Le syntagme déterminatif résulte de l'association au nom d'élément relativement autonome en fonction de la détermination. La preuve de cette formation est fournie par les exemples ci-dessous :

(2) a. **bɔ̀l̀l̀mésikó fànàgà**

banane feuille
« feuille de banane »

b. **tò ɲ̀r̀r̀**

poulet graisse
« graisse de poulet »

c. **tò mià**

poulet excrément
« excrément de poulet »

Les données explorées en (2) laissent transparaître des syntagmes déterminatifs constitués essentiellement de syntagmes génitifs réduits du type $[N N_1-N_2]$. Ils se construisent par juxtaposition directe des termes du syntagme.

3. Discussion

En béré, la structure computationnelle des composés est identique à celle des syntagmes. La frontière entre le composé nominal et la structure syntaxique n'est donc toujours pas claire. En effet, au niveau morphologique, ces structures semblent être construites similairement. La discussion, ici, pose la problématique de la description et de la distinction des mots composés par rapport aux syntagmes nominaux. S'agissant de ces similarités formelles, Bouvier (2000) fait cette assertion : « Il est difficile de différencier intuitivement les composés des syntagmes (...). Toutefois, avec des tests adéquats, l'analyse donne des résultats fiables et montre s'il était besoin que la qualité de composé correspond à un statut morphologique particulier ». Considérons les items suivants :

3.2.1. Les faits de langue

En béré, la structure binaire d'un mot complexe s'organise selon l'ordre Déterminé (DE) - Déterminant (DA), ce qui témoigne d'une régularité syntaxique significative. Cette configuration permet de clarifier les relations entre les éléments du mot, facilitant ainsi la compréhension de sa signification. Les exemples suivants en témoignent :

(6) a. **nā tùmùà**
feu eau
« pétrole(s) »

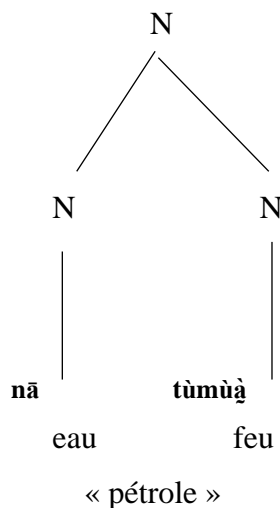
b. **ṭ p̣ṛ**
poulet graisse
« graisse de poulet »

Les structures complexes du type $[N N_1-N_2]$ révèlent un fait marquant qui ne peut passer sous silence. Dans la suite N_1-N_2 , les deux unités combinées ont en commun les mêmes traits catégoriels: la catégorie nominale. Parlant des deux unités combinées qui ont en commun le même trait nominal, Cox soutient que dans une langue quelconque, la construction complexe « comporte un élément déterminant et un autre déterminé qui s'unissent » (Cox 1998 :164).

Selon Scalise (1984), pendant que l'élément de gauche (N_1) occupe une position de déterminé (DE), en l'occurrence la place de tête nominale, le nom à droite (N_2) assume une fonction de complément (DA) ou de modificateur, équivalant à la relation : Nom déterminé-Nom déterminant. Dans le cas du béré, est-ce le nom de gauche (DE) ou le de nom (DA) qui est la tête morphologique ?

L'observation des exemples cités en (6) révèle que la tête ou l'élément central se situe à l'intérieur du mot composé. Ainsi, dans la construction (6a) **nātùmùà**, qui signifie « pétrole », il est manifeste que cette combinaison résulte de l'association de **nā**, signifiant « feu » et de **tùmùà** « eau ». Il convient de noter que cette expression désigne une sorte de **tùmùà**, c'est-à-dire une sorte d'eau, et non une sorte de **nā**, c'est-à-dire une sorte de feu. Cet exemple illustre comment cette structure binaire contribue à la formation de sens précis en intégrant les caractéristiques des deux constituants. De plus, cette organisation reflète une logique interne qui renforce la cohérence lexicale et sémantique des composés. En somme, l'ordre DE-DA dans les mots complexes en béré est un indicateur clé de la richesse et de la complexité de cette langue. Pour illustrer cette argumentation relative à l'ordre binaire observé, nous nous référerons au graphe qui suit.

(7)



L'analyse de la représentation en (7) montre que l'élément déterminé *tùmùà* « eau » qui se trouve à la droite de la séquence est la tête nominale. A ce titre, il serait logique de dire que *tùmùà* est l'élément porteur de l'essentiel de l'information syntaxique et/ou sémantique qui prend soin de sélectionner l'élément déterminant *nā* « feu » à gauche qui se trouve être le modificateur (spécifieur) à savoir le constituant non-tête. Contrairement à la proposition de Scalise, dans cette langue, c'est le nom à droite qui est défini comme la tête nominale et celui à gauche occupe une fonction de complément (déterminant). En un mot, l'élément indexé est celui de droite et non celui de gauche. Par ricochet, la tête est à droite.

Conclusion

Cette étude, consacrée à l'analyse des noms complexes du *béré*, a permis de mettre en lumière deux catégories bien distinctes : celle des composés ou syntagmes lexicalisés, et celle des syntagmes proprement dits. Ces deux types de construction se fondent sur la combinaison d'unités lexicales autonomes, chacune dotée d'un sens particulier. Cependant, il n'est pas rare que ces catégories soient confondues, en raison de leur apparente similarité.

Le syntagme se distingue par son caractère changeant ou variable, en ce qu'il constitue un assemblage de mots dont les relations sont ouvertes à des modifications contextuelles. À l'inverse, le composé nominal se caractérise par deux traits fondamentaux : une compacité morphologique, traduisant l'union indissociable des éléments constitutifs, et une compacité sémantique, qui reflète la fusion de leurs significations en une entité nouvelle. L'enjeu principal de l'étude des structures du type N_1-N_2 réside dans l'identification de la « tête » du mot, c'est-à-dire l'élément central qui détermine la nature sémantique et syntaxique de l'ensemble. Dans ces constructions, le constituant situé à droite (N_2) joue systématiquement le rôle de tête, puisqu'il constitue le noyau autour duquel s'organise le composé. Ainsi, dans cette configuration, l'élément N_2 prédomine en tant que pivot du sens et de la structure.

Remerciements

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements au Chef du village de Bonosso, dont l'accueil chaleureux et l'appui précieux ont constitué des éléments essentiels à la réussite de ce travail. Nous exprimons également notre profonde gratitude à M. Fofana, notre informateur, pour ses vastes connaissances et sa disponibilité constante, qui ont largement facilité nos recherches sur la langue béré. Enfin, nous rendons hommage à l'ensemble de la population du village de Bonosso, qui a généreusement offert son temps et ses ressources, permettant ainsi la réalisation de cette enquête. Votre engagement et votre soutien indéfectibles ont joué un rôle déterminant dans l'avancement de cette étude linguistique. Nous vous en sommes infiniment reconnaissant et nourrissons l'espoir que les fruits de cette recherche contribueront à la valorisation et à la préservation de la richesse de votre langue.

Bibliographie

- Anderson, S.R. (1992). *A-morphous Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Aronoff, M. (1976). *Word Formation in Generative Grammar*. Cambridge : MIT Press.
- Aronoff, M. (1994). *Morphology by itself*. Cambridge : MIT Press.
- Bouvier, Y-F. (2000). « Définir les composés par opposition aux syntagmes ». *Generative Grammar in Geneva* 1, 165-187.
- Blanchet, A. (1985). « Histoire de l'entretien non directif de recherche ». *L'entretien dans les sciences sociales : l'écoute, la parole et le sens*. Paris : Bordas, 7-77.

- Brousseau, A-M. (1990). « Paronna de la morphologie fongue ». *Journal of African Language*. volume XX : 27-44
- Corbin, D. (1991). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Castarède, M-F. (1983). « L'entretien clinique à visée de recherche ». *L'entretien clinique*. Paris : PUF, 118-145.
- Chiland, C. (1983). « Qu'est-ce qu'un entretien clinique ? ». *L'entretien clinique*. coll. Le psychologue, Paris, PUF, 9-27.
- Ghiglione, R. & Matalon, B. (1978.). *Les enquêtes sociologiques, théories et pratique*. Paris : Armand Colin
- Grevisse, M. (1988). *Le bon usage, 12^e édit*. Paris : Duculot, 188-220.
- Guerin, M. (2016). *Les constructions verbales en wolof : vers une typologie de la prédication, de l'auxiliation et des périphrases*. Linguistique. Paris : Université Sorbonne Paris Cité.
- Guarisma, G. (1994). *Complexité morphologique, simplicité syntaxique. Le cas du bafia, langue bantoue périphérique (A50) de l'Ouest du Cameroun*. Paris: SELAF / Peeters.
- Klimkowski K. (2001). « Selected polish-o-compounds under the word syntax analysis ». *Seria Filologiczna / Studia anglica Resoviensia 2* : 29
- Mel, G. B. (1994). *Le móbù-mri (langue aïzi d'Abra sous-préfecture de Jacquville) Etude phonologique et grammaticale*. Thèse d'Etat es lettres et sciences humaines, Tome I et II, ILA, Abidjan.
- Rosenberg, M. (2008). *La formation agentive en français : les composés [VN/A/Adv/P] N/A et les derives V-ant, V-eur et V-oir(e)*. Linguistique. Stockholm : Université de Stockholm.
- Saussure, F. (1916). *Cours de linguistique générale*, Ed. Bally C. et Sechehaye A. Genève, Payot.
- Scalise, S. (1986). *Generative morphology*. Foris Publication. Dordrecht-Holland / Riverton-
- Takassi, I. (1996). *Description synchronique de la langue n'cam (Bassar). Parler de Kabou (Togo)*. Thèse de doctorat, Université du Bénin, Togo.
- Weiss, D. (2009). *Phonologie et morphosyntaxe du maba*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière Lyon 2.
- Villoing, F. (2003). « Les mots composés VN du français : arguments en faveur d'une construction morphologique ». *Cahiers de Grammaire 28* : pp. 183-196.
- Villoing, F. (2009). « Les mots composés VN », in FRADIN B. PLÉNAT M. (éds), *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes,